

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 mai, sur convocation adressée le 21 mai, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis en session ordinaire, à 18h30, à la salle des fêtes de Magny sous la présidence de Philippe SCHMIT.

Présents : John BILLARD, Eric BRULE, Hervé BUISSON, Michèle CAT, Marie-Anne CHENESSEAU, Olivier DANIEL, Laure DE LA RAUDIERE, Bertrand DE LACHEISSERIE, Frédéric DELESTRE, Marie-Paule DOS REIS, Joël FAUQUET, Claude FERET, Marie-Claude FRANCOIS, David GALLOU (suppléant de François GOBLET) Pierre GIGOU, Jean-Luc GOIRAND, Frédéric HALLOUIN, Jean-Claude HAY, Laurence HUARD, Gérard HUET, Jacky HULINE, Jean-Luc JULIEN, Patrick LAGE, Martial LOCHON, Cyril LUCAS, Marie-Claire MAERTEN, Patrick MARTIN, Jacques MAUPU, Jocelyne MENAGER, Eric MEUNIER, Jérôme MEUNIER, Mélanie MOURANT PERINO, Josette MOUTON, Richard PEPIN, Jean-Pierre POIRIER, Michel QUENTIN, Pascal RIOLET, Philippe SCHMIT

Pouvoirs : de Christine DAMAS à Laurence HUARD, Véronique THIBOUST à Pascal RIOLET, Jean-Claude FRIESSE à Mélanie MOURANT PERINO, Philippe FORGE à Cyril LUCAS, Emile BOUNOUANE à Marie-Claire MAERTEN, Bernard PUYENCHET à Marie-Claude FRANCOIS, Agnès PENFORNIS à Pierre GIGOU, Philippe MORELLE à Frédéric DELESTRE, Bruno BLANCHARD à Michel QUENTIN, Micelle ELLEAUME à Olivier DANIEL, Pierrette SALMON à Jérôme MEUNIER, Bruno TARANNE à Philippe SCHMIT, Pascal AUBRY à Josette MOUTON

Absent excusé : Vincent CARNIS,

Absents : Sylvie GAREL, Ingrid HEURTAULT, Patrick PETREMENT

Nombre de conseillers en exercice : 55

Secrétaire de séance : Frédéric DELESTRE

Nombre de conseillers présents : 38

Nombre de conseillers votants : 51

### DELIBERATION N°24-100 AVIS SUR LE PLU DE LA COMMUNE DE NOGENT LE PHAYE

Le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Nogent-le-Phaye a été arrêté le 12 février 2024

La commune sollicite la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche dans son courrier du 19 mars 2024 qui dispose d'un délai de trois mois pour émettre un avis. En l'absence d'avis, celui-ci sera réputé favorable.

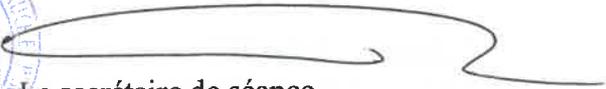
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **EMET** un avis favorable au PLU de la commune de Nogent-le-Phaye.

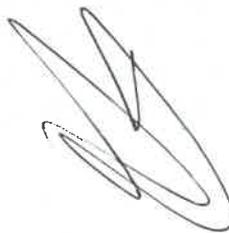
Rendu exécutoire compte tenu :  
De la réception en Préfecture le  
Et de la publication du



Pour extrait, certifié conforme  
Le Président, Philippe SCHMIT

  
Le secrétaire de séance

Frédéric DELESTRE

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200058360-20240527-DELIB24-100-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/06/2024  
Publication : 04/06/2024